



## Projet photovoltaïque de Saint-Georges-lès-Baillargeaux

LETTRE D'INFO N°2 · Décembre 2024

Photo d'illustration

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans.

L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, **privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois** dans le territoire des projets développés.



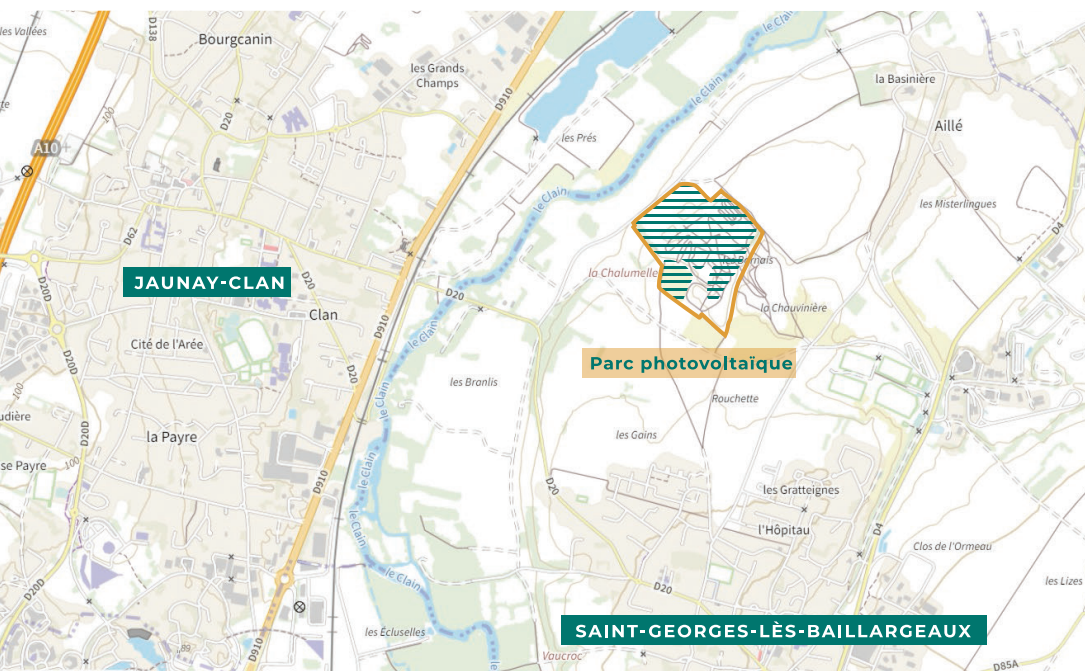
Eric GHIRLANDA · Maire de Saint-Georges-lès-Baillargeaux ·

Chères Baillargeoises, chers Baillargeois,

Dans un monde en constante évolution, **notre commune s'engage activement dans la transition énergétique** pour garantir un **avenir plus durable et plus respectueux de l'environnement**. C'est dans cette optique que nous avons pris la décision de louer les terrains communaux nous appartenant sur le site des Bournois à une société locale spécialisée, qui y installera à terme une centrale photovoltaïque.

**Ce projet représente une belle opportunité** pour Saint-Georges-lès-Baillargeaux pour plusieurs raisons. Grâce à cette installation, nous pourrons non seulement valoriser nos friches existantes tout en générant des revenus pour la commune. C'est aussi un engagement fort indirectement à la production d'énergie propre, au bénéfice de notre territoire et au-delà.

Ce projet s'inscrit dans notre **volonté d'encourager des solutions innovantes et respectueuses de notre environnement, tout en veillant aux intérêts de notre commune et de ses habitants.**



### LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- Un parc solaire de **16 hectares**, dont 6 hectares de panneaux photovoltaïques
- Un **site en friche**, anciennement utilisé comme carrière à ciel ouvert puis comme terrain de motocross
- Un **emplacement à l'écart des habitations et en contrebas des routes**, qui garanti une insertion discrète dans le paysage
- Un **projet compatible avec le plan d'urbanisme**

Les détails du projet sont disponibles sur notre site : [www.eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-saint-georges-lès-baillargeaux/](http://www.eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-saint-georges-lès-baillargeaux/)



## ET MAINTENANT ?



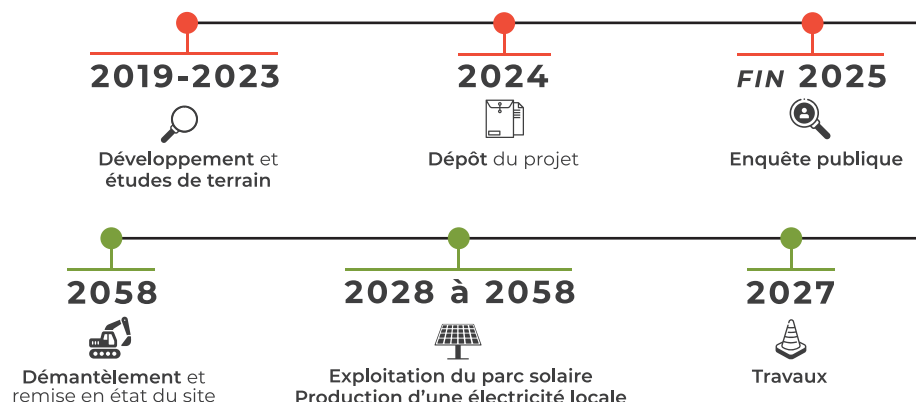
Marc-Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque ·

Après 4 ans d'études de terrains, d'échanges avec les élus, les propriétaires foncier, les experts faune, flore, paysage, etc., un dossier de permis de construire a été constitué. Il sera déposé auprès des services de l'État cet hiver et sera ensuite instruit. **A l'issue de cette instruction, une enquête publique vous permettra de donner votre avis sur le projet**, avant que le Préfet ne rende son avis final sur le projet (voir la frise ci dessous).

Pour Eolise, bureau d'étude de 10 salariés basé à Chasseneuil-du-Poitou, ce projet est une source de fierté et est à l'image de notre démarche : il est **développé localement**, en assurant un lien régulier avec les acteurs du territoire, et va permettre de produire une électricité locale, renouvelable, sur un terrain déjà dégradé.

Nous sommes heureux de vous présenter ce projet et restons à votre disposition si vous souhaitez y contribuer.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL



### QUELLE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ?

Le parc photovoltaïque au sol sur le site de Saint-Georges-lès-Baillargeaux pourrait atteindre une puissance nominale de 13,9 MWc.

Il permettrait de couvrir l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 7000 personnes, eau chaude sanitaire et chauffage inclus (la production annuelle est évaluée à 16 600 MWh).



### QUELS REVENUS POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

Comme toute activité économique, une installation solaire génère des revenus fiscaux pour les collectivités locales.

Ce parc photovoltaïque permettrait à la commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux et à Grand Poitiers de bénéficier d'environ 30 000 euros par an, et ce pendant une durée de 30 ans.

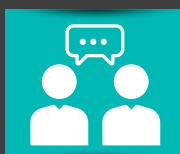
Un loyer annuel, pour la location d'une partie du terrain, sera également versé à la commune.

## UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR UN "TERRAIN DÉGRADÉ"



Photo aérienne par drone de la zone de projet

Eolise identifie les sites propices au développement de centrale solaire en fonction de la pertinence environnementale du terrain. La dénomination « terrain dégradé » signifie que les usages précédents du sol (anciennes carrières, sites industriels, centre d'enfouissement, etc.) ont rendu impropres leur retour à une activité agricole ou forestière. Pour ce projet, le terrain est considéré comme dégradé car il s'agit d'une ancienne carrière qui a été remblayée. La démarche d'Eolise, qui souhaite développer l'énergie solaire sur ces sites, permet alors de leur donner une nouvelle vie, sans entrer en concurrence avec les activités agricoles (cultures, élevages) ou forestière.



### VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Marc-Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : 05 49 38 88 25 · Courriel : [ma.guilbard@eolise.fr](mailto:ma.guilbard@eolise.fr)

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".

Les détails du projet sont disponibles sur [www.eolise.fr/projets/parc-photovoltaïque-saint-georges-les-baillargeaux/](http://www.eolise.fr/projets/parc-photovoltaïque-saint-georges-les-baillargeaux/)

©fanny-b'Graphik · Impression/Diffusion : Médiapost · Ne pas jeter sur la voie publique.